

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

2001-644 du 31 Décembre 2001
Décret n° _____/MFPRAPF/DGFP/DPME-SR
portant intégration, nomination, titularisation,
promotion à titre exceptionnel et versement de
certains candidats dans les cadres des services
sociaux (enseignement); en tête : mademoiselle
SOMBOKO Emilienne.

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu l'acte fondamental;
Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
Vu le décret n° 67-272 du 02 septembre 1967 modifiant les articles 22 et 57 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement
Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;
Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;
Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;
Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;
Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Vu la décision du Conseil des Ministres du 12 mars 1992 ;
Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :



Gm

lk

Q

Gm

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement général et polytechnique, obtenu à l'université Marien, NGOUABI sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur des CEG stagiaire, indice 650, titularisés, promus exceptionnellement et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Dates de titularisation et de promotion	Option du diplôme	Observations
1-	SOMBOKO Emilienne, née le 10 janvier 1958 à Fort-rousset	03 janvier 1989	-Titularisée au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 03 janvier 1990 -Promue au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 03 janvier 1992.	Histoire- géographie	ACC= néant /
2-	GOMA-YIMBI Rosalie, née le 29 juin 1956 à Bacongo Brazzaville	09 janvier 1989	-Titularisée au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 09 janvier 1990 -Promue au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 09 janvier 1992.	Histoire- géographie sciences sociales	ACC= néant /
3-	AMBIA Maurice Ibrahim, né le 15 août 1958 à Okouessé	06 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 06 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 06 janvier 1992	Français- anglais	ACC= néant /
4-	SAMBA Prosper Justin, né le 12 octobre 1958 à Kimbele	24 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 24 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 24 janvier 1992	Histoire- géographie sciences sociales	ACC= néant /
5-	POATY PANGHOUD Eloi, né le 02 décembre 1957 à Holle	05 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 05 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 05 janvier 1992	Histoire- géographie sciences sociales	ACC= néant /

6-	MVOUTOU Jean Félix, né le 09 juin 1964 à Boko-Songho	03 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 03 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 03 janvier 1992	Histoire- Géographie	ACC= néant
7-	BOULINGUI David, né le 10 août 1959 à Dolisie	09 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 09 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 09 janvier 1992	Mathématis- ques- physique	ACC= néant
8-	BILONGO Alphonse, né le 17 décembre 1962 à Kimouanda	06 janvier 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 06 janvier 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 06 janvier 1992	Mathématis- ques- physique	ACC= néant
9-	MATONGO Marcel, né le 27 mai 1960 à Hapilo	12 avril 1989	-Titularisé au 1 ^{er} échelon, indice 710 pour compter du 12 avril 1990 -Promu au 2 ^e échelon, indice 780 pour compter du 12 avril 1992.	Physique- chimie	ACC= néant

Article 2 : Cette titularisation, pour les besoins des droits à pension, prend effet du point de vue de la solde à compter de la date de signature du présent décret.

Article 3 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 1^{ère} classe, 2^e échelon, indice 780 ACC= néant, pour compter des dates respectives de dernière promotion, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 4 : Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, la promotion et le versement ne produisent aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Article 5 : Le présent décret sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 31 décembre 2001

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-NGUESSO

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,

Jeanne DAMBENDZET



Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement
primaire, secondaire et supérieur,
chargé de la recherche scientifique

Pierre NZILA



AMPLIATIONS :

- | | |
|------------|------|
| JORC | 1 |
| DGFP/DPME | 3 |
| MFPRAF/SST | 3 |
| DGB | 3 |
| DGCF | 2 |
| MEPSSRS | 2 |
| DPAA | 9 |
| INTERESSES | 9 |
| DOSSIERS | 27 |
| SGG/BC | 2/61 |

la

la